

# 3 QUESTIONS À...

YVAN STOLARCZUK, DIRECTEUR D'AMPHITÉA

*Association partenaire d'AG2R LA MONDIALE, Amphitéa, présidée par Pierre Geirnaert, souscrit, au profit de ses adhérents, des contrats répondant à leurs besoins de protection sociale et patrimoniale (épargne, retraite, santé, prévoyance, dépendance, obsèques). Avec près de 450 000 adhérents, Amphitéa s'inscrit parmi les trois plus grandes associations d'assurés en France.*

## **1) Comment les épargnants de votre association réagissent face à la crise sanitaire et économique que nous connaissons depuis le milieu du mois de mars ? Sont-ils inquiets et quelles sont leurs attentes ?**

Bien sûr, malgré les diversités de profils, nos adhérents sont représentatifs de la population française et sont légitimement inquiets de la situation que nous vivons. Même si le Covid-19 peut toucher tout le monde, ce sont bien sûr les plus âgés d'entre eux qui sont particulièrement sensibles et attentifs au risque sanitaire, celui d'attraper ce virus, avec ses conséquences qui peuvent être lourdes. Pour ceux qui ont encore des parents âgés, parfois en EHPAD, l'isolement et l'éloignement a été et reste encore particulièrement pénible à vivre.

Pour ceux qui sont en activité, l'inquiétude porte davantage sur les conséquences économiques et sociales de cette crise. Les 2 mois de confinement ont en effet été très durs à vivre pour tous, à commencer par les artisans, les commerçants, les professionnels indépendants et les

chefs d'entreprise. Même si certains ont réussi à s'adapter aux circonstances, la très grande majorité a vu fondre son chiffre d'affaires et ses revenus, d'où le délicat dossier aujourd'hui des pertes d'exploitation. Et maintenant, ils savent que l'heure de la reprise sera également difficile, avec un lent redémarrage de leurs activités et des mesures contraignantes pour les exercer, tout cela ayant donc des effets sur la rentabilité nominale des entreprises. Sans parler des risques juridiques que les responsables peuvent craindre en faisant reprendre le travail à leurs salariés dans des conditions nouvelles pour tous.

Enfin, même si un grand nombre de salariés ont bénéficié du chômage partiel, l'inquiétude grandit pour savoir s'ils retrouveront bien leur emploi et si oui, dans quelles conditions. Beaucoup de questions donc, et d'attentes diverses, auxquelles les pouvoirs publics et les grands acteurs économiques et financiers, comme les banques et les assureurs, devront répondre.



## **2) Quels sont les principaux conseils que vous leur prodiguez en matière de placements ? Vous demandent-ils de faire des rachats ou de suspendre leurs cotisations ?**

Depuis mars dernier, nous avons bien sûr adapté notre plan de communication destiné à nos adhérents en tenant compte de la situation. L'usage des médias numériques, comme notre site internet et les réseaux sociaux, est devenu la norme.

À cette occasion, nous avons réalisé des prises de vues de courte durée avec nos partenaires AG2R LA MONDIALE et le Cercle de l'Épargne, pour répondre aux questions qui nous étaient remontées par nos adhérents : comment l'argent des épargnants est-il protégé en cas de crise grave ? Faut-il vendre ou acheter des actions, des unités de compte à l'heure actuelle ? dois-je m'inquiéter pour mon épargne et mon produit d'épargne retraite ? Quelles mesures sont ou seront prises par AG2R LA MONDIALE pour accompagner ses clients ? Tous ces films sont encore accessibles avec les éléments de réponse sur notre site [amphitea.com](http://amphitea.com).

Par ailleurs, nous avons aussi constaté que malgré l'information largement diffusée dans les médias sur les aides apportées aux entreprises, il était souvent difficile pour elles de savoir où s'adresser, qui avait finalement droit à quoi et selon quels critères. Nous avons ainsi rappelé dans un article un résumé des aides fournies par l'État et les régions, tout en préconisant à nos adhérents d'avoir aussi recours à l'appui des experts-comptables et aux Conseillers d'AG2R LA MONDIALE.

Nous avons également rappelé qu'il était important de ne pas réagir à chaud et brusquement dans l'orientation de ses placements, notamment sur les UC. Mais on constate à présent une certaine maturité chez les épargnants, qui ont pris l'habitude des crises et ne réagissent plus à contre-sens. Au contraire, avec la baisse des marchés, certains ont vu s'ouvrir des opportunités pour s'orienter vers des investissements à long terme.

Malgré l'importante épargne constituée durant le confinement et dont on parle dans les médias, l'assurance vie a enregistré deux décollectes qui restent modérées. Les épargnants privilégient les placements liquides, cela restera sans doute la règle dans les prochains mois qui peuvent être compliqués sur le plan financier.

Enfin, sur les contrats de retraite supplémentaire (Madelin, PERP...), les circonstances ont poussé dans un premier temps à l'arrêt ou au report des cotisations, mais non à la résiliation des contrats. Les adhérents ont bien compris l'utilité de poursuivre les versements dès que les choses s'amélioreront, et d'ailleurs, certains ont déjà pu le faire en trouvant des solutions durant la période de confinement.



**3) Cette crise intervient peu de temps après le lancement du PER, un produit destiné à favoriser la pratique de l'épargne-retraite. Pensez-vous que cette crise risque de remettre en cause le succès de ce nouveau produit, succès qui sur les premiers mois de commercialisation semblait être au rendez-vous ?**

En effet, c'est un coup de frein, ou pour le moins un retard à l'allumage. Tous les acteurs du marché avaient lancé leurs offres, notamment pour les solutions destinées aux entreprises et le démarrage était souvent jugé bon. De même, ceux qui avaient lancé des offres individuelles PERI dès octobre 2019, ont constaté un lancement plutôt réussi... mais tout s'est mis brusquement en sommeil depuis mi-mars.

De fait, l'actualité nous a fait davantage aborder dans un premier temps les besoins de santé et de prévoyance, avec les arrêts de travail et les prises en charges maladie-maternité. De même, avec les populations âgées plus sensibles au virus et la situation des EHPAD, le débat sur le grand âge, l'autonomie et la dépendance, ont fait resurgir la

problématique de son organisation, de son financement et sa prise en charge par la collectivité.

Le besoin de se préparer une retraite supplémentaire reste par ailleurs présent et sera à réaborder le moment voulu, en nous rappelant bien que la réforme des retraites n'est elle-même plus d'actualité pour l'instant. La priorité sera donnée par les acteurs financiers de revoir, dès qu'ils le pourront, leurs clients équipés en solutions de retraite pour remettre en vigueur les contrats dont les cotisations ont été stoppées et pour accompagner ensuite le versement des nouvelles primes, notamment sur les PER.

En résumé, cette situation nous rappelle bien respecter le principe des « 2 piliers de la sécurité » en matière d'épargne : une qui répond au court terme pour faire face aux besoins des fins de mois et aux aléas immédiats de la vie, comme nous venons de le vivre avec cette crise ; une de long terme pour préparer la période post-activité où les besoins pour vivre pleinement sa retraite et ses vieux jours.